

Année universitaire 2025/2026

Administration, gouvernance et droit fiscal - 227- 2ème année de Master

Notice: Undefined variable: infoContacts in /var/www/html/rof-parcours/.includes/functions.inc.php on line 102

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master Administration, Gouvernance et Droit Fiscal forme des étudiants sans expérience ainsi que des cadres d'administrations fiscales de pays émergents et en phase de modernisation. En étroite collaboration avec les administrations fiscales françaises, cette formation prépare à l'exercice de responsabilités dans le domaine de l'administration fiscale, de la conduite des politiques fiscales, de la conception et de la mise en œuvre de réformes fiscales et des finances publiques.

Les objectifs de la formation :

- Maîtriser les systèmes fiscaux
- Maîtriser les modèles de gouvernance d'un système fiscal
- Maîtriser les enjeux contemporains de la fiscalité
- Connaitre le droit fiscal comparé

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le parcours représente 365 heures de cours, réparties entre mi-octobre et fin juillet.

Les principaux enseignements sont : Systèmes fiscaux, Réformes fiscales, Économie générale, Fiscalité comparée et internationale, Administration et gestion de l'impôt, Politique et législation fiscale, Finances publiques.

Certains enseignements et interventions sont assurés par des agents de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), Direction de la législation fiscale (DLF).

Un mémoire devra être réalisé au cours de l'année.

ADMISSIONS

- Titulaires d'un diplôme BAC+4 (240 crédits ECTS) ou un diplôme équivalent à Dauphine, d'une université ou d'un autre établissement de l'enseignement supérieur
- Expérience professionnelle dans le domaine de la fiscalité

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce parcours peut notamment être prolongé par une thèse de doctorat, pour des étudiants souhaitant se destiner à la recherche.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 3
 - Obligatoire
 - [Systèmes d'information](#)
 - [Fiscalité internationale et cadre juridique des investissements](#)
 - [Gestion et administration de l'impôt](#)
 - [Théorie des Systèmes Fiscaux](#)
 - [Economie Générale](#)

- [Fiscalité, droit et développement](#)
 - [Conférences](#)
- Semestre 4
 - Obligatoire
 - [Politique fiscale](#)
 - [Fiscalité comparée et conventions DLF](#)
 - [Théories économiques de la fiscalité](#)
 - [Séminaire tva](#)
 - [PSL Weeks](#)
 - [Législation fiscale appliquée](#)
 - [Méthodologie, Mémoire et Introduction aux finances publiques](#)
 - [Stratégie patrimoniale et fiscale](#)
 - [Conférences](#)

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 3

Obligatoire

Systèmes d'information

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Systèmes et applications informatiques
- Permettre un accès et une utilisation aisée du matériel informatique et des solutions logicielles

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
 - Maîtrise des concepts
 - Capacités d'applications prospectives
 - Conception et mise en œuvre de réformes
-

Fiscalité internationale et cadre juridique des investissements

ECTS : 6

Enseignant responsable : JACQUES AMAR (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amar-jacques>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- 1° les paramètres qui orientent les politiques fiscales
- 2° identifier résidence et activité économique imposable dans un pays
- 3° analyse des multiples normes internationales
- 4° analyse de la structure d'une convention internationale

Compétences à acquérir :

- Savoir articuler droit interne et droit international en fiscalité
- Savoir analyser un contentieux fiscal
- Savoir lire une convention internationale

Pré-requis recommandés

Connaissance de la fiscalité interne

Mode de contrôle des connaissances :

Travail à rendre sur un point précis de fiscalité

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

Rapports FMI, OCDE, Banque mondiale

Chroniques de jurisprudence en fiscalité internationale

Gestion et administration de l'impôt

ECTS : 12

Enseignant responsable : SOPHIE LE GOT

Langue du cours : Français

Coefficient : 4

Théorie des Systèmes Fiscaux

ECTS : 3

Enseignant responsable : THOMAS DUBUT

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Typologie des systèmes fiscaux > analyse comparée des niveaux d'imposition et des structures fiscales
- Techniques fiscales comparées > analyse des meilleures pratiques en matière d'imposition des revenus, de la dépense et du capital
- Administrations fiscales comparées > analyse des meilleures pratiques internationales visant à améliorer la performance de l'administration fiscale
- Politiques fiscales du développement comparées > analyse des meilleures pratiques internationales en matière d'incitation fiscale à l'investissement étranger

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :

OCDE/ATAF/CUA (2020), Statistiques des recettes publiques en Afrique, Éditions OCDE, Paris.

<https://www.oecd.org/ctp/revenue-statistics-in-africa-2617653x.htm>

Victor Thuronyi (1998), Tax Law Design and Drafting, 2 volumes, IMF Publishing, Washington DC.

<https://www.imf.org/external/pubs/nft/1998/tlaw/eng/index.htm>

Economie Générale

ECTS : 3

Enseignant responsable : ANTOINE GENTIER (<http://agentier.free.fr> ; <https://cv.hal.science/antoine-gentier>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Monnaie et financement de l'Economie
- Macroéconomie et développement économique
- Présenter aux étudiants les principaux apports de la théorie économique en relations avec leurs expériences professionnelles.

Le cours a pour objectif de présenter aux étudiants les principaux apports de la théorie économique sur les questions monétaires, bancaires, financières et de la gestion des risques. Les sujets d'ordre macroéconomique comme les taux change, l'inflation, la politique monétaire, les questions fiscales et budgétaires, ou le développement économique seront aussi abordés. L'ensemble sera mis en perspective avec les conséquences de la fiscalité tant sur le comportement économique des agents que sur la stabilité de l'économie. Les sujets seront en relation avec les expériences professionnelles et personnelles des étudiants que ce soit pour de l'analyse de bilan, le comportement humain ou des observations factuelles de données. Le cours a pour référence un manuel de définitions dont la lecture est obligatoire, afin que les étudiants acquièrent les bases du raisonnement économique. Le cours utilisera des exemples tirés de l'actualité et de l'histoire, et s'intéressera à poser les questions de financements et du développement économique sous un éclairage global des trajectoires des pays. Ainsi les expériences des Etats Unis, de l'Indonésie, des pays d'Orient comme des anciennes colonies britanniques en Afrique peuvent apporter des éléments de réflexion pour les pays de l'Afrique francophone, tout en approfondissant le questionnement entrepris par Adam Smith sur les causes de la richesse des nations depuis 250 ans. Le plan de cours doit s'envisager comme une proposition de discussion de sujets avec les étudiants à la fois pour correspondre avec les centres d'intérêt et pour pouvoir tenir le cadre horaire du cours.

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes

Mode de contrôle des connaissances :

Un examen écrit de 2 heures durant lequel l'étudiant doit répondre à 2 questions portant sur le cours. L'étudiant peut choisir parmi 4 questions de cours. L'examen aura aussi une partie étude de cas sur la gestion des risques et la gestion actif-passif. Le cas comportera quelques questions d'analyse économique à relier avec le choix d'outils à sélectionner.

Coefficient : 1

Bibliographie, lectures recommandées :**Lectures obligatoires**

1) Manuel [**L'Ecole Autrichienne de A à Z**](#), Antoine Gentier et François Facchini éditeurs, Edition Blurb

Disponible à l'adresse suivante <http://fr.blurb.com/books/2577004>

Le livre électronique est disponible partout et sur HAL (<https://cv.hal.science/antoine-gentier>)

2) Les documents disponibles en ligne sur <http://agentier.free.fr> dans la rubrique documents de cours.

Lectures d'approfondissement

1) George B.N. Ayittey, APPLIED ECONOMICS FOR AFRICA, George B.N. Ayittey and Atlas Network publishers 2018.
Le livre est sur www.atlasnetwork.net

Chapter One OVERVIEW**Chapter Two THE ECONOMIC PROBLEM****Chapter Three MARKET INTERVENTIONISM****Chapter Four THE TRADITIONAL AFRICAN ECONOMY****Chapter Five THE AFRICAN DEVELOPMENT CONUNDRUM****Chapter Six THE ENDURING LESSONS****Chapter Seven THE REAL OBSTACLES TO AFRICA'S DEVELOPMENT****Chapter Eight FIXING AFRICA****Chapter Nine THE NEW DEVELOPMENT MODEL****Chapter Ten EPILOGUE AND CONCLUSIONS****Appendix One THE MILITARY SCOURGE IN AFRICA****Appendix Two MORE ON CONSTITUTIONAL REFORM****Appendix Three THE UNSUSTAINABILITY OF RWANDA'S ECONOMIC MIRACLE**

2) Les textes présents sur la page HAL du professeur sur les questions des monnaies électroniques, des banques et l'histoire économique en fonction des centres d'intérêt des étudiants, en particulier :

- Antoine Gentier. Deux commentaires et deux perspectives sur l'inflation. Journal des libertés, 2024. (hal-05295248)
- Antoine Gentier. Firms Strategies on E-payments Market: From Breaks to Convergence?. International Business Research, 2012, 6 (2), (10.5539/ibr.v6n2p43). (hal-05085989)
- François Facchini, Antoine Gentier. L'Ecole Autrichienne de A à Z. François Facchini et Antoine Gentier. Blurb, 2011, 978-274663978-2. (hal-05091061)
- Antoine Gentier. Economie Bancaire, Essai sur les effets de la concurrence et de la réglementation sur le financement du crédit. Publibook, 2003, 274830169-2. (hal-05091041)
- Antoine Gentier. Emergence des monnaies électroniques. Libres 2, 2014. (hal-05086053)
- Antoine Gentier. De Mario Draghi à Christine Lagarde : l'essence du monopole d'émission restera inchangée. Journal des libertés, n°7, 2019, pp.67-87. (hal-03146173)

3) Les collections Repères ou Que sais je ? sur les différents thèmes abordés.

4) La lecture des manuels suivants sur les thèmes du cours

Fiscalité, droit et développement

ECTS : 3

Enseignant responsable : ARNAUD RAYNOUARD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raynouard-arnaud>)

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale
- Maîtrise de la complexité de la relation administration/administrés

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 1

Conférences

Langue du cours : Français

SEMESTRE 4

Obligatoire

Politique fiscale

ECTS : 3

Enseignant responsable : LAURENT D'ALESSANDRO

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Introduction générale sur la politique fiscale française :
- Rupture et héritage de l'Ancien Régime : monopole fiscal et centralisation
 - XIXème siècle : consolidation de l'héritage révolutionnaire et conservatisme
 - XXème siècle : une créativité fiscale au service du développement de l'Etat
 - XXIème siècle : crises, défis à relever, perspectives

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 1

Fiscalité comparée et conventions DLF

ECTS : 6

Enseignant responsable : MARIE-JOSE FERREIRO

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Conventions fiscales internationales
- Modèle de Convention fiscale OCDE
- Connaissance des sources internationales (institutions/techniques)
- Notions de résidence et d'établissement stable
- Élimination des doubles impositions
- **Savoir lire** et négocier des conventions fiscales ou des accords contenant des clauses fiscales
- Fixation des prix de transfert
- Procédures d'arbitrage

- BEPS

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes
- capacité à mettre en pratique les enseignements

Pré-requis recommandés

avoir un minimum de connaissance sur l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu (territorialité, imposition...)

Mode de contrôle des connaissances :

Écrit avec un oral de rattrapage

Coefficient : 2

Bibliographie, lectures recommandées :

Bernard CASTAGNEDE : Précis de fiscalité internationale (*au cours de la formation*)

Bruno GOUTHIERE : Les impôts dans les affaires internationales (*au cours de la formation*)

Jean Florent MANDELBAUM : La double imposition des succursales à l'étranger : la fiction bilantielle de l'établissement stable (*à l'issue de la formation même si c'est un peu ancien*)

Revue de droit fiscal (*lecture régulière pour la partie internationale pendant la formation et même avant si possible*)

Commentaires du modèle de convention fiscale de l'OCDE (*à l'issue de la formation*)

Documentation de l'OCDE sur les prix de transfert (*à l'issue de la formation*)

Théories économiques de la fiscalité

ECTS : 3

Enseignant responsable : AMAVI KOUEVI

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Séminaire tva

ECTS : 3

Enseignant responsable : ERIC MULLER

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Mécanisme général de la TVA
- Champ d'application de la TVA (TVA collectée)
- Opérations immobilières
- Droit à déduction (TVA déductible)
- Crédit de TVA
- Territorialité de la TVA (intracommunautaire et extracommunautaire)
- Régularisations globales et LASM

- Etude particulière : TVA sur la marge
- Fraude à la TVA : carrousels de TVA
- Enseignement assorti de cas pratiques réguliers

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies
- Maîtrise des concepts
- Capacités d'applications prospectives
- Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 1

PSL Weeks

ECTS : 3

Enseignant responsable : ARNAUD RAYNOUARD (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raynouard-arnaud>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 1

Législation fiscale appliquée

ECTS : 6

Enseignant responsable : RONAN COLLET

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

- Impôt sur le revenu ;
- Impôt sur les sociétés (notions) ;
- connaissances générales, enjeux et perspectives ainsi que cas pratiques portant sur ces impositions.

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies ;
- Maîtrise des concepts ;
- Capacités d'applications prospectives ;
- Conception et mise en œuvre de réformes.

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Coefficient : 2

Méthodologie, Mémoire et Introduction aux finances publiques

ECTS : 6

Enseignant responsable : JEREMY MARTINEZ (<https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/martinez-jeremy>)

Langue du cours : Français

Coefficient : 2

Stratégie patrimoniale et fiscale

Langue du cours : Français

Conférences

Document susceptible de mise à jour - 07/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16